

# SALLES-CURAN

# P.L.U

## PLAN LOCAL D'URBANISME

OCTÉHA  
À Rodez :  
Carrefour de l'Agriculture  
12026 Rodez Cédex 9  
Tel: 05 65 73 65 76  
À Mende :  
10 Bd. Lucien Arnault  
48000 Mende  
Tél: 04 66 31 13 33



### ELABORATION

Arrêté le :  
18 OCTOBRE 2016

Approuvé le:

Exécutoire le:

### Modifications - Révisions simplifiées - Mises à jour

---

---

---

---

### VISA

Date : 23/12/2016



Le Maire,  
Maurice COMBETTES

## Chemins de randonnée

# 6.6



République française

**DEPARTEMENT de l'AVEYRON**

**COMMUNE DE SALLES CURAN**

**Séance du lundi 20 juin 2016**

Date de la convocation:  
*L'an deux mille seize et le vingt juin l'assemblée régulièrement convoquée,  
s'est réunie sous la présidence de ~~Edite ALARY~~ Maurice COMBETTES*

**Membres en exercice :**  
15

**Présents :** 14

**Votants:** 15  
0  
0  
15  
0

**Présents :** Christian SAQUET, Claire ALRIC, Geneviève BANNES, Joël BELET, Gilbert BOUZAT, Valérie BRU, Maurice COMBETTES, Françoise CUNIENQ, Francette DOUZIECH, Valérie FERRIEU, Vincent GAUBERT, Corinne LABIT, René POUJADE, Monique VAYSSE

**Représentés:** André ROUX

**Secrétaire de séance:**

**Excusés:**

**Absents:**

**Objet: Inscription d'itinéraires au PDIPR - 2016\_058**

Considérant l'approbation le 3 juillet 1995 par l'Assemblée Départementale, du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) dont la vocation est d'assurer, dans le respect de la réglementation, la protection juridique des chemins ruraux inscrits au plan, la continuité des itinéraires de promenade et de randonnée afin de permettre la libre circulation sur ces espaces.

Considérant l'approbation le 29 septembre 2008 par l'Assemblée Départementale, du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) dont la vocation est le recensement sélectif des Espaces, Sites et Itinéraires dédiés aux sports de nature.

Considérant que tout ajout ou modification d'itinéraires peut faire l'objet, sur proposition de la commune, d'une décision de la Commission Permanente du Conseil Départemental par délégation,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Demande l'inscription au PDIPR, et au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI), si le circuit y est inscriptible, des itinéraires décrits dans le tableau et détaillés sur la cartographie jointe.

Demande la labellisation du circuit en cas d'éligibilité.

Sous Préfecture de Millau
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 21/06/2016
012-211202536-20160620-2016_058-DE

Autorise le maire à signer, le cas échéant, la convention de partenariat PDESI ou label avec le Conseil Départemental.

Cette délibération ne concerne pas l'entretien de ces itinéraires mais entraîne l'impossibilité de vendre les chemins ruraux sauf si la continuité est rétablie par un itinéraire de même valeur.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

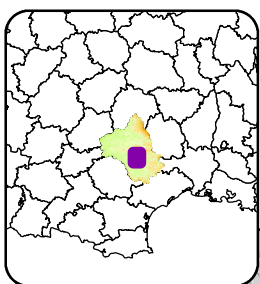
Le Maire,

Maurice COMBETTES



RF Sous Préfecture de Millau
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 21/06/2016 012-211202536-20160620-2016_058-DE





# COMMUNE DE SALLES-CURAN

## Inscription au PDIPR

